



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Delinquance et criminalite

Question écrite n° 1916

Texte de la question

M. Hubert Falco attire l'attention de M. le ministre de l'industrie, des postes et telecommunications et du commerce exterieur sur la multiplication des agressions perpetrees contre les etablisements et services postaux du departement du Var au cours de ces derniers mois. Cette degradation de la securite inquiete les personnels des postes et telecommunications et cree un climat de tension et un sentiment d'insecurite. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer s'il envisage de prendre des mesures pour ameliorer la securite de ces etablisements.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire attire l'attention sur la multiplication des agressions perpetrees contre les etablisements et services postaux du departement du Var au cours de ces derniers mois. En effet, depuis 1992, une evolution significative de la criminalite est constatee dans le Var. De 1988 a 1991, il n'y avait eu jamais plus de quatre attaques a main armee par an. En 1992, il y en a eu neuf, et ce chiffre est deja atteint pour les six premiers mois de l'annee 1993. Il convient de relativiser cependant cette evolution, car en 1986 les etablisements du departement avaient ete vingt-six fois victimes des agressions. Les bons resultats enregistres au cours de la periode recente ne sont probablement pas independants de la politique volontariste menee entre 1986 et 1992 pour l'equipement des bureaux dans le Var. Le nombre de guichets proteges est passe de 127 a 243, les coffres a ouverture retardee de 44 a 84, les bureaux relies aux forces de l'ordre de 86 a 121. 62 p. 100 des etablisements ont ete dotes de dispositifs de telesurveillance. Le premier semestre 1993 confirme pour le departement du Var les observations du niveau national, a savoir une orientation tres marquee de la criminalite envers les petits etablisements (70 p. 100 des agressions pour 40 p. 100 des bureaux). C'est pourquoi au terme d'une demarche d'analyse de risques elaboree en 1993 pour fixer les priorites, l'accent va etre mis lors de la programmation des investissements 1994-1996 sur les protections specifiques des petits etablisements. En outre, des a present, les relations ont ete renforcees avec les forces de l'ordre de facon a developper des formes de collaboration susceptibles de favoriser l'action de la police judiciaire.

Données clés

Auteur : [M. Falco Hubert](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 1916

Rubrique : Poste

Ministère interrogé : industrie, postes et télécommunications et commerce extérieur

Ministère attributaire : industrie, postes et télécommunications et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 juin 1993, page 1548

Réponse publiée le : 26 juillet 1993, page 2246